



Première Réunion des Etats parties au Traité sur l'Interdiction des armes nucléaires

Discours prononcé par S.E. M. Felix Baumann,
Représentant permanent de la Suisse auprès de la Conférence du désarmement

Vienne, le 22 juin 2022

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la première Réunion des Etats parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, une élection qui souligne une fois encore le rôle prépondérant que votre pays, l'Autriche, joue dans le désarmement nucléaire.

Permettez-moi également d'ajouter que, en tant qu'observateur, nous vous souhaitons plein succès dans l'établissement des mécanismes nécessaires à la mise en œuvre de ce nouveau traité et plus généralement dans la conduite de cette réunion.

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis ici à Vienne dans un contexte international sans précédent. Les progrès en matière de désarmement restent lents. Dans certains cas de figure, la tendance s'est même inversée à travers un renforcement qualitatif ou quantitatif des arsenaux plutôt que de désarmement, et une dépendance accrue à l'égard de ces armes. Un Etat doté de l'arme nucléaire, la Russie, s'est prévalu de cette arme et a proféré des menaces nucléaires irresponsables dans le contexte de son agression militaire contre l'Ukraine. Plusieurs dossiers ouverts de non-prolifération ne trouvent pas de résolutions. Et un 7^{ème} essai nucléaire par la RPDC pourrait survenir bientôt.

Ce sont là quelques-uns des facteurs qui ont contribué à accroître le niveau de risque d'un emploi de l'arme nucléaire ces dernières années. Les conférences sur l'impact humanitaire, notamment celle qui s'est tenue hier ici à Vienne, ont mis en évidence les probabilités et conséquences de tout emploi de l'arme nucléaire, ainsi que l'incapacité de la communauté internationale à faire face à un tel événement

qui ne pourrait être que catastrophique. Par conséquent, nous devons faire notre possible pour empêcher toute utilisation en premier lieu.

Compte tenu de ce qui précède, nous partageons pleinement l'objectif du TIAN de prévenir toute utilisation de l'arme nucléaire. Du point de vue de la Suisse, il est difficilement concevable qu'une arme nucléaire puisse être utilisée dans le respect du droit international, en particulier du droit international humanitaire.

Le regain d'attention pour les risques nucléaires et les conséquences humanitaires de tout recours à cette arme doit servir de moteur pour avancer dans le désarmement nucléaire avec davantage de vigueur et de détermination. La mise en œuvre intégrale et effective de l'Article VI du TNP et, en particulier, de l'ensemble des engagements souscrits lors de la Conférence d'examen du TNP de 2010 demeure une priorité pour la Suisse. Nous nous réjouissons d'œuvrer avec tous les Etats, y compris les Etats parties au TIAN, pour parvenir à un résultat significatif en matière de désarmement lors de la 10^{ème} Conférence d'examen du TNP. Nous travaillons à cette fin avec nos partenaires de l'Initiative de Stockholm, qui comprend des Etats parties et non parties au TIAN.

Le TIAN a un important rôle à jouer en vue d'appuyer ces efforts. Dans ce contexte, je tiens à saluer le fait que cette réunion d'Etats parties se penchera sur la question de la compatibilité et de la complémentarité entre le TIAN et le TNP. À ce sujet, je souhaiterais formuler les deux considérations suivantes.

Nous avons souligné de longue date qu'il conviendra de préciser la manière dont le TIAN s'insérera dans l'architecture globale de la non-prolifération et du désarmement nucléaires qui, à nos yeux, a pour pierre angulaire le TNP. Le TNP fournit un cadre solide et quasi universel aux efforts visant à l'élimination des armes nucléaires. Dans ce contexte, nous tenons à saluer les différentes affirmations précisant que le TIAN a pour fonction de contribuer à la mise en œuvre de dispositions du TNP, en particulier son Article VI.

Par ailleurs, nous sommes convaincus que les efforts déployés dans le cadre du TIAN pourront venir compléter ceux entrepris dans le cadre du TNP. Les dispositions du TIAN relatives à l'assistance aux victimes et à la remise en état de l'environnement sont des domaines où des synergies pourraient même voir le jour. Une autre contribution positive serait que tous les Etats parties au TIAN signent et mettent en œuvre des accords de garanties généralisées de l'AIEA ainsi qu'un Protocole Additionnel afin de satisfaire à ce qui, selon nous, devrait constituer la norme actuelle en matière de garanties.

Monsieur le Président,

A l'issue des négociations du TIAN et dans le cadre de la détermination de notre position nationale en 2018, la Suisse a procédé à une pesée d'intérêts concernant une possible adhésion à cet instrument. Elle a évalué les bénéfices et les inconvénients d'une adhésion à ce traité. Des interrogations concernant la relation entre le TNP et le TIAN et concernant la contribution effective de ce dernier sur le désarmement nucléaire ont été les principales raisons pour lesquelles la Suisse n'a pas ratifié le TIAN

suite à ce processus. Une nouvelle évaluation débutera plus tard cette année s'appuyant notamment sur les résultats de cette Réunion des Etats parties et sur ceux de la 10^{ème} Conférence d'examen du TNP. Elle prendra également en compte une série d'autres éléments, y inclus la sécurité internationale et européenne.

Indépendamment du résultat de cette nouvelle évaluation, la Suisse entend poursuivre un engagement constructif à l'égard du TIAN et se réjouit de collaborer avec les parties prenantes à cet instrument.

Je vous remercie pour votre attention.

Mr. Chair,

Let me first congratulate you on your election as President of the first Meeting of States parties to the Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons, an election that once again underlines the leading role that your country, Austria, plays in nuclear disarmament.

Let me also add that, as an observer, we wish you every success in establishing the mechanisms needed for the implementation of this new treaty and more generally in the conduct of this meeting.

Mr. Chair,

We are meeting here in Vienna in an unprecedented international context. Progress on disarmament remains slow. In some cases, the trend has even been reversed through a qualitative or quantitative build-up of nuclear arsenals rather than disarmament, and greater reliance on these weapons. A nuclear-armed state, Russia, has taken advantage of this weapon and made reckless nuclear threats in the context of its military aggression against Ukraine. Several non-proliferation dossiers remain unresolved. And a 7th nuclear test by the DPRK could be imminent.

These are some of the factors that have contributed to increasing the risk of nuclear weapon use in recent years. Humanitarian impact conferences, not least yesterday's conference here in Vienna, have highlighted the likelihood and consequences of any use of nuclear weapons, as well as the inability of the international community to cope with such an event, which could only be catastrophic. Therefore, we must do our utmost to prevent any use in the first place.

In view of this, we fully share the TPNW's objective to prevent the use of nuclear weapons. In Switzerland's view, it is difficult to imagine that a nuclear weapon could be used in compliance with international law, in particular international humanitarian law.

The renewed attention to nuclear risks and the humanitarian consequences of any use of this weapon must serve as a driving force to advance nuclear disarmament with more vigor and determination. The full and effective implementation of Article VI of the NPT, and in particular, of all the commitments undertaken at the 2010 NPT Review Conference remains a priority for Switzerland. We look forward to working with all States, including TPNW States Parties, to achieve a meaningful disarmament outcome at the 10th NPT Review Conference. To this end, we are working with our partners in the Stockholm Initiative, which comprises of TPNW and non TPNW States.

The TPNW has an important role to play in supporting these efforts. In this context, I commend the fact that this Meeting of States parties will address the issue of compatibility and complementarity between the TPNW and the NPT. In this regard, I would like to make the following two considerations.

We have long stressed that it will be necessary to clarify how the TPNW will fit into the global nuclear non-proliferation and disarmament architecture, which we believe has the NPT as its cornerstone. The NPT provides a solid and nearly universal framework for efforts towards the elimination of nuclear weapons. In this respect, we welcome the various statements to the effect that the purpose of the TPNW is to contribute to the implementation of the NPT provisions, in particular its Article VI.

Furthermore, we are convinced that efforts within the framework of the TPNW can complement those undertaken within the NPT. The TPNW's provisions on assistance to victims and environmental remediation are areas where synergies may even be realized. Another positive contribution would be for all TPNW States Parties to conclude and bring into force IAEA comprehensive safeguards agreements and an Additional Protocol to meet what we believe should be the current safeguards standard.

Mr. Chair,

Following the conclusion of the TPNW negotiations and in the course of establishing our national position in 2018, Switzerland weighed up the interests regarding possible adhesion to this instrument. The benefits and drawbacks of joining this treaty were assessed. Open questions regarding the relationship between the NPT and the TPNW and about latter's effective contribution to nuclear disarmament were the main reasons why Switzerland did not ratify the TPNW in the aftermath of this process. A new evaluation will begin later this year, building inter alia on the outcomes of this Meeting of States Parties and of the 10th NPT Review Conference. It will also take into account a range of indicators, including international and European security.

Regardless of the result of this new evaluation, Switzerland intends to continue to engage constructively with the TPNW and looks forward to cooperating with the stakeholders of this instrument.

I thank you for your attention.